

NOM DE L'ORGANISME DEMANDEUR :

## DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2024

(Merci de cocher la case correspondant à la nature de la subvention sollicitée et de mentionner le montant attendu)

		Montant de la demande
<input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> demande	<input type="checkbox"/> Renouvellement	€

Pôle/service concerné par la demande de subvention

PÔLE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - RECHERCHE - VIE ETUDIANTE - PATRIMOINE

PÔLE EQUILIBRE DU TERRITOIRE - HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE - DISPOSITIFS CONTRACTUELS

PÔLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET MOBILITES

PÔLE ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE - COLLECTE

DIRECTION SPORTS

NE SAIS PAS

Les demandes de subvention seront déposées exclusivement au siège de Troyes Champagne Métropole, 1 Place Robert Galley 10000 TROYES ou par courriel au service concerné.

**FONCTIONNEMENT** : Au plus tard le 15 octobre, date limite de dépôt.

Tout dossier doit être retourné en **UN SEUL EXEMPLAIRE** à :

**Monsieur le Président de  
Troyes Champagne Métropole  
1 Place Robert Galley  
10000 TROYES**

Téléchargement du formulaire sur le site internet de Troyes  
Champagne Métropole <https://troyes-champagne-metropole.fr>

# PRESENTATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

La situation juridique doit correspondre à celle de l'organisme qui sollicite la subvention. Si celle-ci est une délégation départementale ou locale, elle doit avoir une personne morale. **Dans le cas contraire, la demande doit être présentée par la structure « mère », à moins que cette dernière ne produise une procuration à la délégation départementale ou locale.**

**Attention** : les associations type loi 1905 ne peuvent pas prétendre à l'octroi d'une subvention de fonctionnement pour leurs activités culturelles.

**NOM :**

**SIGLE USUEL :**

Association déclarée loi 1901

Section ou délégation locale

Association culturelle déclarée loi 1905

Établissement public

**N° SIRET (Obligatoire)<sup>1</sup>**

**N° de déclaration en Préfecture ou d'inscription au Répertoire National des Associations (Obligatoire)**

**CREATION** – à remplir uniquement en cas de première demande de subvention et justifier d'un an d'existence.

*(Joindre une copie des statuts, du récépissé de déclaration en préfecture et de l'avis d'insertion au Journal Officiel)*

Déclarée à la Préfecture de : le :

Date de publication au Journal Officiel le :

**MODIFICATION(S)** : *(Merci de cocher la case correspondant à l'objet de la modification)*

Date de la dernière modification déclarée en Préfecture :

Titre

Statuts

Liste des membres du bureau

Siège social

*(Joindre la copie du récépissé de modification en préfecture, et/ou de tout document mis à jour)*

**Adresse du siège social :**

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Portable :

Courriel :

Site internet :

**Adresse de correspondance**, *(si différente du siège social)* :

Code postal :

Commune :

Courriel :

Adresse personnelle

Adresse professionnelle

**Personne chargée du suivi du présent dossier de subvention :**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Courriel :

Téléphone :

**Président de l'organisme** : Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

<sup>1</sup> Le numéro de SIRET est un identifiant à 14 chiffres attribué par l'INSEE aux personnes physiques et aux personnes morales telles que les associations. Pour obtenir ce numéro, les associations qui emploient du personnel peuvent solliciter l'URSSAF. Les autres associations qui n'emploient pas de personnel doivent en adresser la demande par courrier à l'INSEE en joignant une copie des statuts de l'association, une copie du récépissé de déclaration de création en Préfecture et de l'avis d'insertion au Journal Officiel (INSEE – Pôle Sirene – 32 avenue Malraux, 57046 Metz Cedex 01, Email : [sirene-associations@insee.fr](mailto:sirene-associations@insee.fr)).

**OBJET STATUTAIRE DE L'ORGANISME DEMANDEUR** (présentation synthétique)

Votre organisme est-il **reconnu d'utilité publique (RUP)** ?<sup>2</sup> OUI NON

Si oui, date de publication au Journal Officiel : le :

Associations ayant une activité principale liée au spectacle, à l'animation. **(à renseigner obligatoirement)**

**Licence d'entrepreneur**<sup>3</sup> N° **Code A.P.E.**<sup>4</sup>

Votre organisme dispose-t-il **d'agrément(s) administratif(s)** ? OUI NON

Si oui, merci de préciser ci-dessous :

Type d'agrément :	Attribué par :	En date du :

**COMPOSITION DE L'ORGANE DIRECTEUR :**

(Merci de joindre la dernière liste à jour des membres du bureau et du Conseil d'administration).

FONCTION	NOM PRÉNOM	LIEN AVEC TROYES CHAMPAGNE METROPOLE (A : Elu, B : Agent)
Président(e)		
Vice-président(e)		
Vice-président(e)		
Secrétaire		
Secrétaire Adjoint(e)		
Trésorier(e)		
Trésorier(e) Adjoint(e)		
Directeur/Directrice		

**CHARGES DE PERSONNEL** (dernière situation connue)

**Nombre total de salariés :**  Equivalent temps plein :

Les charges salariales représentent  % des charges totales du budget de fonctionnement de l'organisme.

<sup>2</sup> Pour être reconnue d'utilité publique l'association ou la fondation doit œuvrer dans l'intérêt général ; l'association doit en outre avoir au moins 3 ans de pratique comme association déclarée, compter au moins 200 membres, disposer d'un budget attestant de manière tangible de sa solidité financière et agir sur le plan national. La demande doit être faite auprès de Ministère de l'intérieur et la reconnaissance est accordée par décret en Conseil d'Etat.

<sup>3</sup> L'association qui a une activité statutaire ou principale liée au spectacle vivant doit être détentrice de la Licence d'Entrepreneur de spectacle (Loi n°99-198 du 18 mars 1999) et d'un code A.P.E. ou Nomenclature d'Activités Françaises (NAF)

<sup>4</sup> Code APE : Activité Principale Exercée par une entreprise ou par un établissement. Ce code est attribué par l'INSEE à chaque entreprise et à chaque établissement selon son activité principale. Il est constitué de 4 chiffres et d'une lettre d'après la nomenclature d'activités française (NAF).



# FONCTIONNEMENT – BUDGET 2024

A noter : pour les délégations ou sections locales il convient de présenter le budget de l'entité locale

Lorsque l'exercice de l'organisme est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice

Nom de l'organisme demandeur :

date de début :

date de fin :

CHARGES	Montant en € (arrondi à l'euro supérieur)		PRODUITS	Montant en € (arrondi à l'euro supérieur)	
	Résultat du dernier exercice clos	Prévisionnel		Résultat du dernier exercice clos	Prévisionnel
<b>CHARGES (Dépenses)</b>			<b>PRODUITS (Recettes)</b>		
<b>60 - Achats</b>			<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>		
Prestations de services			<b>74 - Subventions d'exploitation</b>		
Achats matières et fournitures			Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		
Autres fournitures			-		
<b>61 - Services extérieurs</b>			Région(s) :		
Locations			-		
Entretien et réparation			Département(s) :		
Assurance			-		
Documentation			Intercommunalité(s) : EPCI		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>			-		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			Commune(s) :		
Publicité, publication			-		
Déplacements, missions			-		
Services bancaires, autres			-		
<b>63 - Impôts et taxes</b>			Organismes sociaux (détailler) :		
Impôts et taxes sur rémunération			-		
Autres impôts et taxes			Fonds européens		
<b>64 - Charges de personnel</b>			-		
Rémunération des personnels			L'agence de service et de paiement		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			Cofisations, dons, legs		
<b>66 - Charges financières</b>			Aides privées (sponsor, mécénat)		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			<b>76 - Produits financiers</b>		
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>			<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
<b>689 - Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>			<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>		
			<b>789 - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</b>		
			Ressources propres		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>					
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>			<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature			Dons en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personnel bénévole			Bénévolat		
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS</b>			<b>TOTAL CONTRIBUTIONS</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>		
<b>BILAN ACTIF (DERNIER EXERCICE CLOS)</b>			<b>BILAN PASSIF (DERNIER EXERCICE CLOS)</b>		
ACTIF IMMOBILISE			FONDS PROPRES		
ACTIF CIRCULANT (DONT DISPONIBILITES ET PLACEMENTS)			PROVISIONS POUR RISQUES		
			DETTES		
<b>TOTAL BILAN</b>			<b>TOTAL BILAN</b>		

L'organisme sollicite une subvention de

€, qui représente

% du total des produits

**AUTRES ÉLÉMENTS FINANCIERS : en date du (date du dépôt de la demande de subvention)  
(Cadre à remplir obligatoirement)**

NATURE	Compléter : 0 € ou le MONTANT en €
Disponibilités (solde des comptes bancaires)	€
Placements (SICAV, livret, ...)	€

**Merci de justifier vos placements et/ou disponibilités et/ou excédents de trésorerie (ex : achats, provisions salaires ...) :**

# INTÉRÊT LOCAL

**COMMUNE DU SIÈGE SOCIAL :**

**TERRITOIRE(S) IMPACTÉ(S) PAR L'ORGANISME DEMANDEUR :** (cocher la ou les cases)

Troyes Champagne Métropole

National

Département

Région

Autre (préciser)

**QUELS ATOUS POUR L'AGGLOMERATION ? :** (A définir)

## UTILISATION PREVISIONNELLE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

**PRÉSENTATION DÉTAILLÉE :** (description du programme d'actions, activités planifiées, achats, .....)

**Objectif(s):**

**Quels sont les moyens matériels et humains mis en œuvre pour atteindre ces objectifs ?**

**Quels sont les résultats attendus ?**

**Partenariat mobilisé :** associatif, institutionnel, conseil citoyen, collectif d'habitants, ...

**Public(s) ciblé(s) :** (sexe, âge, QPV,...)

**Nombre de bénéficiaires attendus :**

**Nombre de participants bénévoles :**

**Autres demandes effectuées auprès d'une commune de Troyes Champagne Métropole pour le fonctionnement courant : aides en nature sans paiement de redevance**

locaux, terrains, salles

matériel

personnel

autres

Détail(s):

**Est-il prévu une ou des participation(s) financière(s) des bénéficiaires ou du public visé**

(ex. : activité payante) ?

Si  **oui** montant pratiqué :

€ et fréquence/année :

## PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

### POUR UNE PREMIERE DEMANDE :

Une copie à jour de la composition du bureau et/ou Conseil d'Administration

Un exemplaire des statuts datés et signés(et du règlement intérieur, s'il existe)

Une copie du récépissé de création déclarée en Préfecture

Une copie de l'avis d'insertion au Journal Officiel

Le compte rendu de la dernière assemblée générale approuvant les comptes annuels

Le plus récent rapport d'activités approuvé

Le bilan et les annexes du dernier exercice clos, le compte de résultat du dernier et de l'avant dernier exercice clos et le budget prévisionnel (page 5). Pour les délégations, sections, antennes locales, il convient de présenter les éléments budgétaires de l'entité locale.

Une attestation de certification conforme du commissaire aux comptes et de publication des comptes au journal officiel (lorsque le montant total des subventions perçues > 153 000 €)

Un relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'organisme demandeur identique à celui indiqué sur le n° de SIRET

Une copie du document officiel attestant du numéro de SIRET et de la dénomination sociale

Votre accord concernant la protection des données (RGPD) pages 8 et 9

Le contrat d'engagement républicain signé

### POUR UN RENOUVELLEMENT :

Une copie à jour de la composition du bureau et/ou Conseil d'Administration

Le compte rendu de la dernière assemblée générale approuvant les comptes annuels

Le plus récent rapport d'activités approuvé

Le bilan et les annexes du dernier exercice clos, le compte de résultat du dernier et de l'avant dernier exercice clos et le budget prévisionnel (page 5). Pour les délégations, sections, antennes locales, il convient de présenter les éléments budgétaires de l'entité locale

Une attestation de certification conforme du commissaire aux comptes et de publication des comptes au journal officiel (lorsque le montant total des subventions perçues > 153 000 €)

Un relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'organisme demandeur, identique à celui indiqué sur n° de SIRET (même si le compte reste inchangé)

Une copie du document officiel attestant du numéro de SIRET et de la dénomination sociale **(en cas de modification du siège social)**

Un exemplaire des nouveaux statuts datés et signés **(en cas de modification des statuts)**

Une copie du récépissé de modification de statuts, titre ou dirigeants, déclarée en Préfecture **(en cas de modification)**

Votre accord concernant la protection des données ( RGPD) pages 8 et 9

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (demande initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. **Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'organisme, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.**

Je soussigné(e) (nom et prénom)

En ma qualité de

Représentant(e) légal(e) de l'organisme (nom de l'organisme)

certifie :

- o que l'organisme est régulièrement déclaré ;
- o que l'organisme est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- o exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes d'aides déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- o que l'organisme a souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République ;
- o demander une subvention de fonctionnement représentant un montant de  € et m'engage à utiliser l'aide ou les aide(s) financière(s) susceptible(s) d'être allouée(s) conformément à sa/leur(s) destination(s) prévisionnelle(s).

Je certifie également avoir pris connaissance des conditions d'octroi et des extraits du règlement général du Guide des aides de Troyes Champagne Métropole et de la notice d'information portant sur les obligations légales joints au formulaire de demande de subvention.

Précise que toute subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'organisme :

<b>Nom du titulaire du compte :</b>				
<b>Banque ou centre :</b>				
<b>Domiciliation :</b>				
<b>Code banque / Établissement</b>	<b>Code Guichet</b>	<b>Numéro de compte</b>	<b>Clé RIB/RIP</b>	<b>BIC</b>

**autorise Troyes Champagne Métropole à notifier les délibérations/conventions par voie électronique à l'adresse suivante :**

Je m'engage à :

- informer Troyes Champagne Métropole en cas d'annulation de la demande de subvention-et solliciter l'annulation de la décision d'octroi de la subvention allouée si elle n'a pas été versée ou à faire procéder au reversement des sommes déjà liquidées à ce titre.
- transmettre, sur simple demande de Troyes Champagne Métropole, toutes pièces justificatives de l'utilisation de cette aide.

### TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé (et/ou papier) par Troyes Champagne Métropole dans le but de gérer les subventions et les relations avec les organismes et sont destinées au service compétent pour gérer la demande.

La base juridique du traitement est le consentement.

Elles seront conservées, en référence à la durée d'utilité administrative en vigueur, pendant, au minimum, 10 ans pour les dossiers bénéficiant d'une subvention et 2 ans pour les autres.

Conformément au Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits (accès, information, opposition, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant : le Délégué à la Protection des Données, Centre de Gestion de l'Aube (CDG10), BP 40085 Sainte-Savine, 10602 La Chapelle Saint-Luc - dpo@cdg10 ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL

Fait à :

le :

Signature (obligatoire)

Titre du signataire (à renseigner) :

Attention : Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.



Nom de l'organisme demandeur : \_\_\_\_\_

**AUTORISATION DE TRANSMISSION DES DONNEES A D'AUTRES SERVICES  
DANS LE CADRE DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE**

**Les données relatives aux coordonnées personnelles du Président et de la personne chargée du suivi de la demande de subvention** recueillies sur ce formulaire sont susceptibles d'être transmises au service Protocole et aux directions fonctionnelles de la collectivité dans le cadre de la communication institutionnelle.

Il convient alors d'obtenir votre consentement si les données transmises sont vos données personnelles :

**OUI**, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées dans le cadre de la communication institutionnelle,

**NON**, je transmets mes données personnelles uniquement pour renseigner le dossier de demande de subvention et ne désire pas être contacté(e) via mes données personnelles mais uniquement sur l'adresse du siège social de l'organisme.

Ces données personnelles seront conservées jusqu'à leur rectification ou le retrait de votre consentement.

Conformément au Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits (accès, information, opposition, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant : le Délégué à la Protection des Données, Centre de Gestion de l'Aube (CDG10), BP 40085 Sainte-Savine, 10602 La Chapelle Saint-Luc - dpo@cdg10 ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL.

Fait à :

le :

Signature (obligatoire)<sup>5</sup>

**Titre du signataire (à renseigner) :**

---

<sup>5</sup> A noter, si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, il convient de joindre le pouvoir donné par ce dernier au signataire. Pour les délégations locales, l'attestation d'autorisation de demande de subvention validée par l'instance nationale doit être jointe.